



INNOVER & AGIR POUR L'EMPLOI

TERRITOIRE DE LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE

Lettre d'information n°31 - Avril 2020

**Pacte d'AMBITION pour l'IAE : ouverture de la
plateforme de l'inclusion ITOU à TOUTES les SIAE du
Grand EST le 20/4/2020**

Ouverture de inclusion.beta.gouv.fr



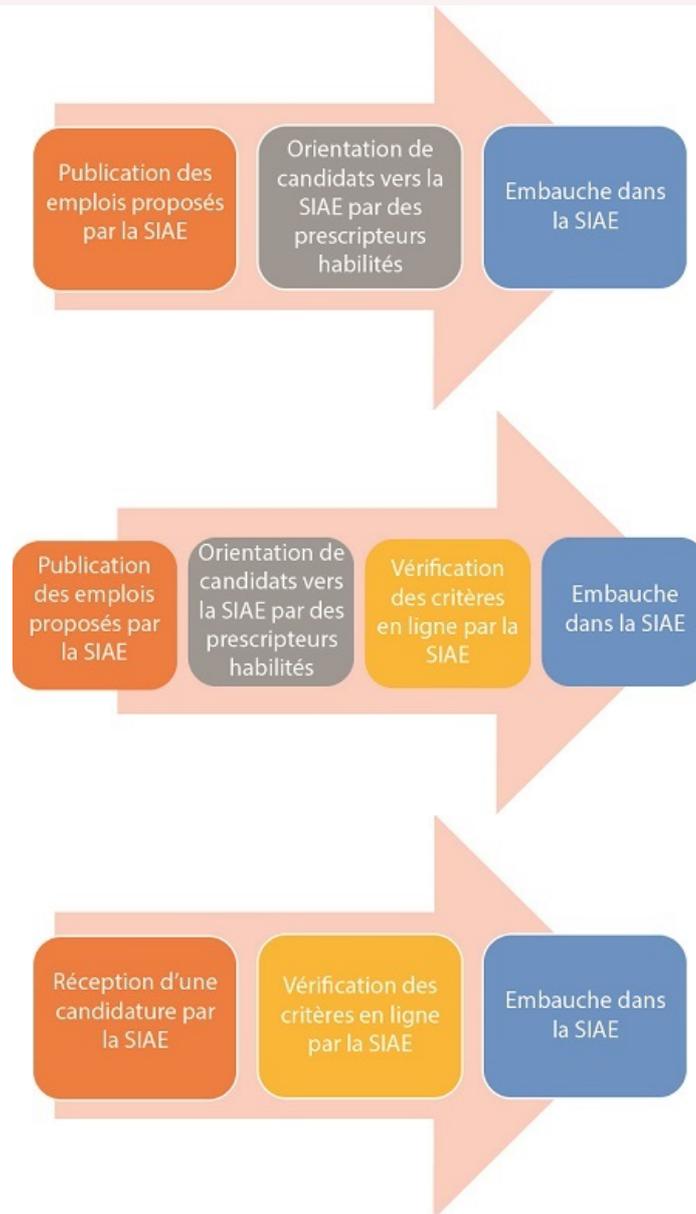
Plateforme inclusion ITOU : un nouvel outil pour faciliter le recrutement dans les SIAE.

Initiée dans le cadre du PACTE D'AMBITION, cette plateforme doit répondre aux nombreuses problématiques de recrutement des SIAE et faciliter l'orientation et l'embauche de candidats vers des les structures. **Sur la plateforme : deux voies de recrutement et de contrôle de l'éligibilité du parcours IAE sont possibles : via des prescripteurs ou en direct par les SIAE.**

Pour faciliter le recrutement :

1. Elargir le nombre et le type de prescripteurs pouvant prescrire des candidats vers les structures d'insertion ; les prescripteurs s'inscrivent sur la plateforme ITOU ; ils sont de deux types :
 - Les prescripteurs habilités qui peuvent de fait valider l'éligibilité à l'IAE du candidat sur la plateforme. le candidat envoyé par un prescripteur habilité sera réputé éligible et pourra être embauché directement par une SIAE.
 - Les prescripteurs non habilités, qui peuvent aussi envoyer des candidats vers une SIAE, mais la vérification d'éligibilité sera alors réalisée par la SIAE.

2. Permettre aux SIAE de vérifier et valider elles-mêmes l'éligibilité d'une personne à un parcours IAE, sous réserve que la personne recrutée réponde à une combinaison de critères définis (1 critère de niveau 1 ou 3 critères de niveau 2).



Critères de niveau 1 :

- Bénéficiaire du RSA
- Allocataire ASS
- Allocataire AAH
- DETLD (+ 24 mois)

Critères de niveau 2 :

- Niveau d'étude 3 ou infra · Senior (+50 ans) Pièce justificative : Pièce d'identité
- Jeunes (-26 ans)
- Sortant de l'ASE
- DELD (12-24 mois)
- Travailleur handicapé
- Parent isolé
- Personne sans hébergement ou hébergée ou ayant un parcours de rue
- Primo arrivant
- Résident ZRR - Zone de revitalisation rurale
- Résident QPV - Quartier prioritaire de la politique de la ville

dialogue de gestion ou à tout moment sur demande de la Direccte. Les SIAE impliquées dans une démarche de certification externe (ex. RSE EI) seront soumises à un contrôle allégé.

Un Webinaire accompagnera le lancement de la plateforme dans le Grand Est le mardi 14 avril de 16h à 18h : inscription : [ICI](#)

SIAE, orienteurs, prescripteurs, partenaires de l'IAE : soyez-nombreux en ligne pour avoir des réponses à toutes vos questions.

Contact : Valérie BEGE valerie.bege@iaegrandest-lca.org

Fiches conseils par secteur professionnel ou par métier

Retrouvez ici les fiches conseils édités par le ministère du Travail pour aider les salariés et les employeurs dans la mise en œuvre des mesures de protection contre le COVID-19 sur les lieux de travail.

Le ministère du Travail, avec l'aide d'experts, a rédigé des fiches conseils destinées aux employeurs et aux salariés, pour se protéger des risques de contamination au COVID-19.

Fiches conseil métiers face au covid 19

Activités agricoles | [Télécharger la fiche](#)
Travail saisonnier | [Télécharger la fiche](#)
Travail en abattoir | [Télécharger la fiche](#)
Travail filière cheval | [Télécharger la fiche](#)
Travail dans l'élevage | [Télécharger la fiche](#)
Chauffeur Livreur | [Télécharger la fiche](#)
Travail en caisse | [Télécharger la fiche](#)
Travail dans un commerce de détail | [Télécharger la fiche](#)
Travail en boulangerie | [Télécharger la fiche](#)
Travail dans un garage | [Télécharger la fiche](#)
Travail sur un chantier de jardins espaces verts | [Télécharger la fiche](#)

Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus COVID-19 | [Télécharger le document](#)

Guide Plan continuité activité - Entreprise et industrie de la filière bois | [Télécharger le document](#)

Pour aller plus loin, reportez-vous au document général « [Quelles mesures l'employeur doit-il prendre pour protéger la santé de ses salariés face au virus](#) » ? et au [Questions-réponses pour les entreprises et les salariés](#)

Source : Ministère du travail maj 4/4/2020

Contact : Valérie BEGE valerie.bege@iaegrandest-lca.org

Bpifrance : Prêt Garanti État



Prêt Garanti État : 300 milliards d'euros pour soutenir les entreprises impactées par le COVID-19
Suite à l'annonce du président de la République lundi 11 avril, Bpifrance

300 milliards d'euros pour soutenir les entreprises impactées par le COVID-19

Covid-19

Suite à l'annonce du président de la République lundi 16 mars, l'ensemble des réseaux professionnels des banques membres de la Fédération bancaire française lance aujourd'hui avec Bpifrance un dispositif inédit permettant à l'Etat de garantir 300 milliards d'euros de prêts.

Plus d'informations : [ICI](#)

Contact : Valérie BEGE valerie.bege@iae-grandest-lca.org

Dirigeants, dans ces temps de confinement : formez-vous en ligne !



Accès au site : <https://www.bpifrance-universite.fr/>

Fonds GARAN'TTi toujours plus inclusif.

Le Fonds GARAN'TTi lance sa nouvelle offre de garantie financière destinée à l'ensemble des entreprises de travail temporaire inclusives : les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTi), les entreprises de travail temporaire agréées ESUS (ETT ESUS) et les entreprises adaptées de travail temporaire (EATT). Cette nouvelle offre s'inscrit dans les perspectives du plan de développement des ETTi signé en début 2020 entre la fédération des EI et le Ministère du Travail.

Le Fonds GARAN'TTi cherche à maintenir un positionnement lisible, dédié à l'inclusion, avec un rapport risque-produit maîtrisé, et reste centré sur un projet social exigeant, s'appuyant sur les conventionnements ou agréments d'Etat et sur la démarche de normalisation du label RSEi.

La fédération lance le nouveau label RSEi !

Pour tout savoir cliquez ici,



L'étude des dossiers de demande de renouvellement **Fonds GARAN'TTi** sera réalisée par voie dématérialisée. Le calendrier pourra être assoupli tout en conservant l'objectif du 30 juin 2020. Un complément d'information sera diffusé courant avril.

Contact : Valérie BEGE valerie.bege@iae-grandest-lca.org

L'entreprise d'insertion vosgienne ABI exemplaire !

Action solidaire sur le Grand EST lancée par Eddy Chevrier - Fondateur de l'entreprise LE DRAP FRANCAIS et Président de l'entreprise d'insertion ABI



Eddy CHEVRIER est responsable de l'**entreprise familiale Tissus Gisèle à La Bresse** (88), spécialisée dans la confection industrielle de linge de lit de qualité réservé aux professionnels. Souhaitant encourager la consommation responsable, il décide en 2019 **de créer Le Drap Français**. Cette nouvelle entreprise, produit du linge de lit 100% fabriqués dans les Vosges, répondant aux 3 piliers essentiels du développement durable (économique, social, écologique) : le tissage est réalisé au sein du Tissage Mouline (le Thillot) ; l'ennoblissement au sein de l'entreprise Crouvezier (Gérardmer) et la confection est réalisée au sein d'une **entreprise d'insertion professionnelle (ABI) à La Bresse**.

Au vu de la situation sanitaire, LE DRAP FRANCAIS a décidé d'interrompre sa fabrication **pour se consacrer uniquement à la fabrication de masques pour protéger la santé de tous**.



«Nous avons toujours cru que nous pouvions changer le monde depuis notre lit, c'est encore une fois le moment de le démontrer. Aujourd'hui, la population a besoin de nous et nous répondons présent. J'espère que la sortie de cette crise, nous reverrons tous notre manière de consommer et que nous privilégierions nos achats en circuit-court» déclare Eddy CHEVRIER.

L'atelier de confection a réouvert afin de soutenir la production de masques en tissu pour les soignants et les personnes exposées. «Il est essentiel pour nous d'aider et de mettre à disposition notre savoir-faire durant cette période particulière », souligne Eddy CHEVRIER. Pour autant, **les conditions de travail ont été revues pour permettre une protection maximale de chacun** : les postes de travail ont été aménagés, des procédures de désinfections sont en place et des formations ont lieu sur les gestes barrière ; les salariés sont équipés de masques et de gel hydroalcoolique. L'investissement des salariés est remarquable. L'entreprise vosgienne BERJAC, partenaire de l'initiative, effectue gratuitement la découpe.



Une chaîne de solidarité exemplaire :

Pour aller plus loin et fabriquer plus de masques, une action solidaire est lancée avec la mairie de La Bresse. L'objectif est de permettre aux personnes disponibles et sachant coudre, de contribuer à l'assemblage des kits de masques prédécoupés, livrés par la mairie. Ces masques seront ensuite distribués dans la région.

Bravo à Eddy, à ses partenaires et à toutes les équipes de salariés et de bénévoles au front pour cette belle initiative !

e.chevrier@tgl.fr

site internet : www.le-drap-francais.com



la fédération
des entreprises
d'insertion
GRAND EST

Efficacité économique,
finalité sociale



IAE grand EST - territoire de Lorraine Champagne Ardenne



Territoire de Lorraine / Champagne - Ardenne
LES PROVINCES - ESPACE PICARDIE
54520 LAXOU -  03 83 90 84 84
contact@iaegrandest-lca.org



Le projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel régional « Emploi et Inclusion » 2014-2020.

Cet email a été envoyé à {EMAIL}.
Vous avez reçu cet email car vous êtes inscrit sur
IAE GRAND EST Territoire Lorraine / Champagne-Ardenne

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 [sendinblue](#)

© 2018 - IAE Grand EST